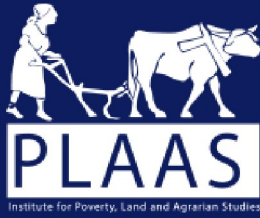




Université du Cap-Occidental



Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique



Centre africain pour les politiques foncières



Stage de courte durée sur :

L'économie politique de la gouvernance foncière en Afrique

12-16 août 2019

Accra (Ghana)



APPEL POUR CANDIDATEURS

POURQUOI CE STAGE ?

Dans toute l'Afrique, les habitants des zones rurales et des zones urbaines disposent de droits fonciers qui sont, dans la majorité des cas, précaires, tant au plan juridique que dans la pratique. Ils font face aux séquelles d'un passé de confiscation des terres, à des codes hérités de l'époque coloniale, à des régimes fonciers coutumiers contestés et aux pressions qui s'exercent de plus en plus sur les terres du fait des investissements commerciaux. Comment renforcer les droits fonciers et la gouvernance foncière en Afrique ? Pour répondre à ces défis, il faut former une génération hautement qualifiée de professionnels de l'aménagement du territoire et de responsables des politiques foncières. Le stage de courte durée aidera ces responsables à résoudre les problèmes fonciers auxquels le continent est confronté.

Qu'est-ce qui est offert ?

L'Université du Cap-Occidental dispensera un stage approuvé de courte durée sur l'économie politique de la gouvernance foncière en Afrique. Le stage sera dispensé par « *Institute for Poverty, Land & Agrarian Studies (PLAAS)* » en collaboration avec le Centre africain pour les politiques foncières. Il sera organisé en collaboration avec « *Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST)* », à Accra, au Ghana. L'enseignement et l'évaluation se feront en anglais.

Quel sera l'objet du stage ?

Le stage portera sur les questions ci-après considérées comme faisant partie de l'économie politique de la gouvernance foncière, à savoir : histoire précoloniale et coloniale ; droits fonciers légaux et coutumiers ; politique foncière et droit foncier ; administration foncière en milieu rural et urbain ; corruption foncière ; acquisitions de terres à grande échelle, genre et classe sociale et accès aux ressources naturelles et leur gestion.

Quel est le contenu du stage ?

Les thèmes et concepts clés qui seront abordés dans le stage seront les suivants :

1. Histoire précoloniale et coloniale des droits fonciers en Afrique
2. Régime foncier légal par rapport au régime foncier coutumier en Afrique
3. Politique foncière et droit foncier
4. Administration foncière en milieux rural et urbain en Afrique
5. Corruption foncière en Afrique
6. Accès aux ressources naturelles et leur gestion en Afrique
7. Acquisition de terres à grande échelle, genre et classe en Afrique
8. Mesures de politique foncière et directives générales africaines et mondiales en matière foncière

Quelle orientation régionale ?

Le stage abordera les concepts clés de la gouvernance foncière et les appliquera à des études de cas régionales. Deux stages de courte durée ont déjà été organisés sur l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est. Le troisième cours portera essentiellement sur l'Afrique de l'Ouest, tout en faisant référence à d'autres régions. Le programme d'études concernera l'ensemble du continent, mais chaque cours aura également une orientation régionale. Il sera fait appel à des chercheurs, des experts et des maîtres de conférences des institutions partenaires du Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique, qui sont :

- « *Ardhi University* » en Tanzanie pour l'Afrique de l'Est ;
- « *University of Science and Technology of Namibia* » pour l'Afrique australe;
- « *Kwame Nkrumah University of Science and Technology* », au Ghana, pour l'Afrique de l'Ouest;
- Université de Yaoundé I du Cameroun pour l'Afrique centrale ;
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II pour l'Afrique du Nord et
- Université Gaston Berger de St Louis, au Sénégal, qui est chargée de la coordination pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Qui finance le stage de courte durée ?

Le stage est financé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), par l'intermédiaire du Réseau d'excellence pour la gouvernance foncière en Afrique. Un financement est disponible pour 30 à 35 participants. Il permettra de couvrir leurs frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement.

Comment les participants seront-ils évalués ?

Les méthodes d'évaluation consisteront en une mission pré-contact, un rapport sur la visite sur le terrain, un document de pays sur la gouvernance foncière et un dossier d'apprentissage à soumettre à la fin du stage.

Les candidats recevront soit :

- Un certificat de participation, pour ceux qui assistent à au moins 80 % des séances et participent à 50 % de tous les travaux en classe, mais qui ne terminent pas les activités d'évaluation, ou
- Un certificat d'aptitude professionnelle, pour ceux qui réussissent toutes les évaluations.

Qui peut se porter candidat ?

Pour pouvoir postuler, il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire et avoir au moins 3 à 4 ans d'expérience professionnelle. Ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire peuvent quand même être pris en considération s'ils justifient d'au moins 10 à 15 ans d'expérience professionnelle. Les candidats doivent maîtriser, écrire et comprendre l'anglais.

Comment se porter candidat ?

- Les candidats doivent s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : <HTTPS://formes.GLE/fwMVYJoB7Wm NXuZd9>.
- Les candidats présélectionnés devront fournir un curriculum vitae et un passeport à jour.
- Il convient de noter que seuls les candidats retenus seront contactés d'ici à la fin juin 2019.

Date limite pour le dépôt des candidatures : 7 juin 2019

Personnes à contacter:

Pour toutes questions:

Carla Henry

Institute for Poverty, Land & Agrarian Studies (PLAAS)

University of the Western Cape

Private Bag X17

Bellville 7535

South Africa

Coordonnateurs du stage

Prof. Moenieba Isaacs

Prof. Ruth Hall

Tél. : +27 21 959 3733

www.plaas.org.za

Nos partenaires :



Implemented by
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH